Question d’actualité : Préalerte de crue sur le Hain du 3 janvier 2018

Chers collègues,

Je souhaite vous faire part des constats posés par une équipe de SOS Inondations-Tubize qui, suite à la préalerte de crue du 3 janvier 2018, a remonté le cours du Hain de sa confluence avec le canal jusqu’à la ZIT du Paradis de Braine l’Alleud.

Pour rappel, Mr Fumière et moi-même avions déjà interpellé le conseil communal pour lui faire part de notre inquiétude quant au fonctionnement optimal de la ZIT du Paradis. Le collège nous avait répondu à l’époque qu’il ne lui revenait pas de se positionner sur un ouvrage ne se situant pas sur le territoire de la ville.

Les évènements récents et le rapport de SOS Inondations-Tubize montre que la ZIT du Paradis, prévue et subsidiée pour retenir environ 77 000 m³ en période de danger, n’a rien stocké le 3 janvier dernier. Le Hain continuant dangereusement son cours vers les zones inondables situées en aval, à savoir Wauthier Braine, Braine-le-Château et Tubize.

Pour une question d’efficacité les ZIT du Paradis, de l’UCB et la future ZIT du Moulin Brancart doivent être pleinement opérationnelle et fonctionner en cascade et de façon concertée. Cela n’est pas le cas actuellement, la sécurité des riverains n’est donc pas assurée. Ce qui est un comble pour Tubize dont la lutte contre les inondations est une priorité politique et que la ville a investi beaucoup d’énergie et de moyens financier en la matière.

Je souhaite donc connaître les intentions du collège pour tenter de remédier aux dysfonctionnements de la ZIT du Paradis à Braine l’Alleud et ainsi limiter les nuisances potentielles pour les riverains du Hain à Clabecq.

Youri Caels

Conseiller communal